

Enquête mensuelle 2019 sur les prix des grains et des cultures spéciales

CONFIDENTIEL une fois rempli.

According to our files your language of preference is French, should you wish to receive this document in English, please call us toll-free at:
1-800-972-9692 or TTY 1-855-382-7745

Ces renseignements sont recueillis en vertu de la *Loi sur la statistique*, Lois révisées du Canada, 1985, chapitre S-19.
EN VERTU DE CETTE LOI, IL EST OBLIGATOIRE DE REMPLIR LE PRÉSENT QUESTIONNAIRE.

Introduction

But de l'enquête

Cette enquête est une composante de l'Enquête sur les prix des produits agricoles et l'objectif de cette enquête est de recueillir des renseignements fiables et à jour sur les céréales, les graines oléagineuses et les cultures spéciales. Les données servent à calculer les recettes monétaires agricoles lesquelles permettent de mesurer la contribution de l'industrie agricole à l'économie canadienne. Les données sont utilisées par les associations de producteurs, les ministères gouvernementaux et d'autres utilisateurs pour l'élaboration de politiques et la prise de décisions.

Les renseignements que vous fournissez pourraient aussi être utilisés par Statistique Canada à d'autres fins statistiques et de recherche.

Sécurité des renseignements transmis par télécopieur ou courriel

Statistique Canada tient à vous avertir que la transmission des renseignements par télécopieur ou courriel peut poser un risque de divulgation. Toutefois, dès la réception de votre document, Statistique Canada garantit la protection de tous les renseignements recueillis en vertu de la *Loi sur la statistique*.

Note : Nos questionnaires en ligne sont sécurisés, il n'y a aucun risque d'interception des renseignements lorsque vous répondez aux enquêtes en ligne de Statistique Canada.

Confidentialité

La loi interdit à Statistique Canada de divulguer tout renseignement recueilli qui permettrait de dévoiler l'identité d'une personne, d'une entreprise ou d'un organisme, à moins d'avoir obtenu son consentement ou d'en être autorisé par la *Loi sur la statistique*. Statistique Canada utilisera les données de cette enquête à des fins statistiques.

Ententes de partage de données

Afin de réduire le fardeau des répondants, Statistique Canada a conclu des ententes de partage de données avec des organismes statistiques provinciaux et territoriaux et d'autres organisations gouvernementales, qui ont accepté de garder les données confidentielles et de les utiliser uniquement à des fins statistiques.

Les renseignements sur la confidentialité, les ententes de partage de données et les couplages d'enregistrements se trouvent à la dernière page du questionnaire.

Veillez retourner le questionnaire dans les 21 jours.

Veillez poster le questionnaire dûment rempli dans l'enveloppe ci-jointe ou le télécopier à Statistique Canada au 1-888-883-7999.

S'il vous est impossible de le remplir dans les 21 jours **ou** si vous avez besoin d'aide, appelez-nous au **1-800-972-9692** ou **TTY 1-855-382-7745**.

Statistique Canada
Division des opérations et de l'intégration
150, promenade Tunney's Pasture
Ottawa (Ontario) K1A 0T6

Consultez notre site Web à www.statcan.gc.ca

Instructions de déclaration

- Veuillez écrire en caractères d'imprimerie, à l'encre.
- Indiquez la quantité achetée et le montant payé aux producteurs pour toutes céréales, graines oléagineuses et cultures spéciales achetées pendant le mois de référence.
- Déclarez les céréales achetées directement des agriculteurs.
- Indiquez dans quelle(s) province(s) les céréales que vous avez achetées ont été cultivées.
- Déclarez les montants **en dollars canadiens**.
- Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, fournir vos meilleures estimations.

Renseignements sur l'entreprise ou l'organisation et la personne-ressource

1. **Vérifier ou indiquer la dénomination sociale et le nom commercial** de l'entreprise ou de l'organisation et corrigez-les au besoin.

Note : Les modifications apportées à la dénomination sociale doivent être effectuées uniquement dans le but de corriger une erreur d'orthographe ou de typographie.

Dénomination sociale

Nom commercial (s'il y a lieu)

2. **Vérifier ou indiquer les coordonnées de la personne-ressource** de l'entreprise ou de l'organisation désignée pour recevoir ce questionnaire et corrigez-les au besoin.

Note : La personne-ressource désignée est la personne qui devrait recevoir ce questionnaire, mais elle n'est pas nécessairement celle qui le remplit.

Prénom

Nom de famille

Titre

Langue de communication préférée

Français Anglais

Adresse postale (numéro et rue)

Ville

Province, territoire ou état

Code postal ou code de zone

Exemple : A9A 9A9 ou 12345-1234

Pays

Adresse de courriel

Exemple : utilisateur@exemple.gov.ca

Numéro de téléphone (incluant l'indicatif régional)

Exemple : 123-123-1234

Numéro de poste

(s'il y a lieu)

Numéro de télécopieur (incluant l'indicatif régional)

Exemple : 123-123-1234

COPIE POUR INFORMATION
NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

3. **Vérifier ou indiquer le statut opérationnel actuel** de l'entreprise ou de l'organisation identifié au moyen de la dénomination sociale et du nom commercial mentionnés ci-dessus.

B00323

1 Opérationnelle → **Passez à la question 4**

2 N'est pas opérationnelle en ce moment

p. ex. fermeture temporaire ou permanente, changement de propriétaire

Pourquoi cette entreprise ou organisation n'est-elle pas opérationnelle en ce moment?

B00309

2 Exploitation saisonnière → **Passez à la question 3a**

3 A cessé ses activités → **Passez à la question 3b**

4 A vendu ses entités opérationnelles → **Passez à la question 3c**

5 A fusionné avec plusieurs entreprises ou organisations → **Passez à la question 3d**

6 Temporairement inactive, mais rouvrira → **Passez à la question 3e**

7 N'est plus opérationnelle pour d'autres raisons → **Passez à la question 3f**

3a. Exploitation saisonnière

Quand cette entreprise ou organisation a-t-elle cessé ses activités pour la saison?

B00217
Date

AAAA	MM	JJ

Quand cette entreprise ou organisation s'attend-elle à reprendre ses activités?

B00218
Date

AAAA	MM	JJ

 → **Passez à la question 4**

3b. A cessé ses activités

Quand cette entreprise ou organisation a-t-elle cessé ses activités?

B00211
Date

AAAA	MM	JJ

Pourquoi cette entreprise ou organisation a-t-elle cessé ses activités?

B00311

1 Faillite

2 Liquidation

3 Dissolution

4 Autre
Précisez les autres raisons pour lesquelles les activités ont cessé

B00312

} → **Passez à la question 4**

3c. A vendu ses entités opérationnelles

Quand cette entreprise ou organisation a-t-elle été vendue?

B00212

AAAA	MM	JJ
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Date

Quelle est la dénomination sociale de l'acheteur?

B00406

→ Passez à la question 4

3d. A fusionné avec plusieurs entreprises ou organisations

Quand la fusion de cette entreprise ou organisation a-t-elle eu lieu?

B00213

AAAA	MM	JJ
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Date

Quelle est la dénomination sociale de l'entreprise ou de l'organisation ainsi créée ou qui demeure?

B00407

Quelles sont les dénominations sociales des autres entreprises ou organisations fusionnées?

B00408

→ Passez à la question 4

3e. Temporairement inactive, mais rouvrira

Quand cette entreprise ou organisation est-elle devenue temporairement inactive?

B00214

AAAA	MM	JJ
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Date

Quand cette entreprise ou organisation prévoit-elle reprendre ses activités?

B00215

AAAA	MM	JJ
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Date

Pourquoi cette entreprise ou organisation est-elle temporairement inactive?

B00313

→ Passez à la question 4

3f. N'est plus opérationnelle pour d'autres raisons

Quand cette entreprise ou organisation a-t-elle cessé ses activités?

B00216

AAAA	MM	JJ
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Date

Pourquoi cette entreprise ou organisation a-t-elle cessé ses activités?

B00314

COPIE POUR INFORMATION
NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

4. **Vérifier ou indiquer la principale activité actuelle** de l'entreprise ou de l'organisation identifiée au moyen de la dénomination sociale et du nom commercial.

Note : La description de l'activité a été attribuée à l'aide du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN).

B05002

1 Ceci est l'activité principale actuelle → **Passez à la prochaine section**

2 Ceci **n'est pas** l'activité principale actuelle

Fournir une **description brève mais précise de l'activité principale** de cette entreprise ou organisation
p. ex. fabrication de céréales à déjeuner, magasin de chaussures, développement de logiciels

B05003



5. Est-ce que l'activité principale de cette entreprise ou organisation a déjà été classifiée comme :

B05111

1 Oui

2 Non → **Passez à la prochaine section**

6. Quand le changement d'activité principale a-t-il eu lieu?

Date B00219

AAAA	MM	JJ
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

COPIE POUR INFORMATION
NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

Quantité de céréales, de graines oléagineuses et de cultures spéciales achetées

1. Pour les céréales, graines oléagineuses et cultures spéciales suivantes, veuillez indiquer la **quantité de tonnes achetées** et le montant **payé aux producteurs**.

Inclure :

- tonnes achetées (déduire les impuretés et la perte de poids)
- recettes brutes (déduire le transport ferroviaire et le levage seulement).

Blé fourrager

- a. Île-du-Prince-Édouard
- b. Nouvelle-Écosse
- c. Nouveau-Brunswick

**Tonnes
achetées**

**Montant payé aux
producteurs
(\$ CAN)**

E46124_p1_pd1_g2

E46128_p1_pd1_g2

\$

E46124_p1_pd1_g3

E46128_p1_pd1_g3

\$

E46124_p1_pd1_g4

E46128_p1_pd1_g4

\$

Blé de mouture

- a. Île-du-Prince-Édouard
- b. Nouvelle-Écosse
- c. Nouveau-Brunswick

E46124_p1_pd2_g2

E46128_p1_pd2_g2

\$

E46124_p1_pd2_g3

E46128_p1_pd2_g3

\$

E46124_p1_pd2_g4

E46128_p1_pd2_g4

\$

Blé de mouture

Exclure le blé dur.

- d. Manitoba
- e. Saskatchewan
- f. Alberta

E46124_p1_pd4_g7

E46128_p1_pd4_g7

\$

E46124_p1_pd4_g8

E46128_p1_pd4_g8

\$

E46124_p1_pd4_g9

E46128_p1_pd4_g9

\$

Blé utilisé à des fins autres que la mouture

Exclure le blé dur.

p. ex. blé utilisé pour nourrir des animaux ou pour produire de l'éthanol

- a. Manitoba
- b. Saskatchewan
- c. Alberta

E46124_p1_pd5_g7

E46128_p1_pd5_g7

\$

E46124_p1_pd5_g8

E46128_p1_pd5_g8

\$

E46124_p1_pd5_g9

E46128_p1_pd5_g9

\$

COPIE POUR INFORMATION
NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

Blé dur

- a. Manitoba
- b. Saskatchewan
- c. Alberta

Tonnes achetées	Montant payé aux producteurs (\$ CAN)
E46124_p1_pc3_g7	E46128_p1_pc3_g7
<input type="text"/>	<input type="text"/>
E46124_p1_pc3_g8	E46128_p1_pc3_g8
<input type="text"/>	<input type="text"/>
E46124_p1_pc3_g9	E46128_p1_pc3_g9
<input type="text"/>	<input type="text"/>

Avoine

- a. Île-du-Prince-Édouard
- b. Nouvelle-Écosse
- c. Nouveau-Brunswick
- d. Manitoba
- e. Saskatchewan
- f. Alberta

E46124_p7_g2	E46128_p7_g2
<input type="text"/>	<input type="text"/>
E46124_p7_g3	E46128_p7_g3
<input type="text"/>	<input type="text"/>
E46124_p7_g4	E46128_p7_g4
<input type="text"/>	<input type="text"/>
E46124_p7_g7	E46128_p7_g7
<input type="text"/>	<input type="text"/>
E46124_p7_g8	E46128_p7_g8
<input type="text"/>	<input type="text"/>
E46124_p7_g9	E46128_p7_g9
<input type="text"/>	<input type="text"/>

Orge

- a. Île-du-Prince-Édouard
- b. Nouvelle-Écosse
- c. Nouveau-Brunswick

E46124_p5_g2	E46128_p5_g2
<input type="text"/>	<input type="text"/>
E46124_p5_g3	E46128_p5_g3
<input type="text"/>	<input type="text"/>
E46124_p5_g4	E46128_p5_g4
<input type="text"/>	<input type="text"/>

Orge fourragère

- d. Manitoba
- e. Saskatchewan
- f. Alberta

E46124_p5_pd1_g7	E46128_p5_pd1_g7
<input type="text"/>	<input type="text"/>
E46124_p5_pd1_g8	E46128_p5_pd1_g8
<input type="text"/>	<input type="text"/>
E46124_p5_pd1_g9	E46128_p5_pd1_g9
<input type="text"/>	<input type="text"/>

COPIE POUR INFORMATION
NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

Orge brassicole

- a. Manitoba
- b. Saskatchewan
- c. Alberta

**Tonnes
achetées**

**Montant payé aux
producteurs
(\$ CAN)**

E46124_p5_pd8_g7	E46128_p5_pd8_g7	\$
E46124_p5_pd8_g8	E46128_p5_pd8_g8	\$
E46124_p5_pd8_g9	E46128_p5_pd8_g9	\$

Céréales mélangées

p. ex. deux céréales ou plus semées ensemble

- a. Île-du-Prince-Édouard
- b. Nouvelle-Écosse
- c. Nouveau-Brunswick

E46124_p9_g2	E46128_p9_g2	\$
E46124_p9_g3	E46128_p9_g3	\$
E46124_p9_g4	E46128_p9_g4	\$

Seigle

- a. Manitoba
- b. Saskatchewan
- c. Alberta

E46124_p8_g7	E46128_p8_g7	\$
E46124_p8_g8	E46128_p8_g8	\$
E46124_p8_g9	E46128_p8_g9	\$

Maïs-grain

- a. Île-du-Prince-Édouard
- b. Nouvelle-Écosse
- c. Nouveau-Brunswick
- d. Manitoba
- e. Saskatchewan
- f. Alberta

E46124_p3_g2	E46128_p3_g2	\$
E46124_p3_g3	E46128_p3_g3	\$
E46124_p3_g4	E46128_p3_g4	\$
E46124_p3_g7	E46128_p3_g7	\$
E46124_p3_g8	E46128_p3_g8	\$
E46124_p3_g9	E46128_p3_g9	\$

COPIE POUR INFORMATION
NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

Lin

- a. Manitoba
- b. Saskatchewan
- c. Alberta

**Tonnes
achetées**

**Montant payé aux
producteurs
(\$ CAN)**

E46125_p22_g7	E46129_p22_g7	\$
E46125_p22_g8	E46129_p22_g8	\$
E46125_p22_g9	E46129_p22_g9	\$

Canola

- a. Île-du-Prince-Édouard
- b. Nouvelle-Écosse
- c. Nouveau-Brunswick
- d. Manitoba
- e. Saskatchewan
- f. Alberta

E46125_p2_g2	E46128_p9_g2	\$
E46125_p2_g3	E46128_p9_g3	\$
E46125_p2_g4	E46128_p9_g4	\$
E46125_p2_g7	E46128_p9_g7	\$
E46125_p2_g8	E46128_p9_g8	\$
E46125_p2_g9	E46128_p9_g9	\$

Soya, cru

p. ex. non rôti

- a. Île-du-Prince-Édouard
- b. Nouvelle-Écosse
- c. Nouveau-Brunswick

E46125_p6_pd11_g2	E46129_p6_pd11_g2	\$
E46125_p6_pd11_g3	E46129_p6_pd11_g3	\$
E46125_p6_pd11_g4	E46129_p6_pd11_g4	\$

Soya, rôti

p. ex. rôti de la ferme

- a. Île-du-Prince-Édouard
- b. Nouvelle-Écosse
- c. Nouveau-Brunswick

E46125_p6_pd12_g2	E46129_p6_pd12_g2	\$
E46125_p6_pd12_g3	E46129_p6_pd12_g3	\$
E46125_p6_pd12_g4	E46129_p6_pd12_g4	\$

COPIE POUR INFORMATION
NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

Soya

- a. Manitoba
- b. Saskatchewan
- c. Alberta

**Tonnes
achetées**

**Montant payé aux
producteurs
(\$ CAN)**

E46125_p6_g7	E46129_p6_g7	\$
E46125_p6_g8	E46129_p6_g8	\$
E46125_p6_g9	E46129_p6_g9	\$

Pois secs de grande culture

- a. Manitoba
- b. Saskatchewan
- c. Alberta

E46126_p20_g7	E46131_p20_g7	\$
E46126_p20_g8	E46131_p20_g8	\$
E46126_p20_g9	E46131_p20_g9	\$

Pois chiches

- a. Manitoba
- b. Saskatchewan
- c. Alberta

E46126_p27_g7	E46131_p27_g7	\$
E46126_p27_g8	E46131_p27_g8	\$
E46126_p27_g9	E46131_p27_g9	\$

Lentilles

- a. Manitoba
- b. Saskatchewan
- c. Alberta

E46126_p21_g7	E46131_p21_g7	\$
E46126_p21_g8	E46131_p21_g8	\$
E46126_p21_g9	E46131_p21_g9	\$

Haricots secs

- a. Manitoba
- b. Saskatchewan
- c. Alberta

E46126_p24_g7	E46131_p24_g7	\$
E46126_p24_g8	E46131_p24_g8	\$
E46126_p24_g9	E46131_p24_g9	\$

**COPIE POUR INFORMATION
NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER**

Graines de moutarde

- a. Manitoba
- b. Saskatchewan
- c. Alberta

Tonnes achetées	Montant payé aux producteurs (\$ CAN)
E46126_p25_g7	E46131_p25_g7
<input type="text"/>	<input type="text"/>
E46126_p25_g8	E46131_p25_g8
<input type="text"/>	<input type="text"/>
E46126_p25_g9	E46131_p25_g9
<input type="text"/>	<input type="text"/>

Graines de tournesol

- a. Manitoba
- b. Saskatchewan
- c. Alberta

E46126_p28_g7	E46131_p28_g7
<input type="text"/>	<input type="text"/>
E46126_p28_g8	E46131_p28_g8
<input type="text"/>	<input type="text"/>
E46126_p28_g9	E46131_p28_g9
<input type="text"/>	<input type="text"/>

Graines de l'alpiste des Canaries

- a. Manitoba
- b. Saskatchewan
- c. Alberta

E46126_p26_g7	E46131_p26_g7
<input type="text"/>	<input type="text"/>
E46126_p26_g8	E46131_p26_g8
<input type="text"/>	<input type="text"/>
E46126_p26_g9	E46131_p26_g9
<input type="text"/>	<input type="text"/>

Autre céréale — précisez :

B05218_p97

- a. Île-du-Prince-Édouard
- b. Nouvelle-Écosse
- c. Nouveau-Brunswick
- d. Manitoba
- e. Saskatchewan
- f. Alberta

E46127_p96_g2	E46132_p96_g2
<input type="text"/>	<input type="text"/>
E46127_p96_g3	E46132_p96_g3
<input type="text"/>	<input type="text"/>
E46127_p96_g4	E46132_p96_g4
<input type="text"/>	<input type="text"/>
E46127_p96_g7	E46132_p96_g7
<input type="text"/>	<input type="text"/>
E46127_p96_g8	E46132_p96_g8
<input type="text"/>	<input type="text"/>
E46127_p96_g9	E46132_p96_g9
<input type="text"/>	<input type="text"/>

COPIE POUR INFORMATION
NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

Changements ou événements

2. Indiquez tout changement ou tout événement ayant eu une incidence sur les valeurs déclarées pour cette entreprise ou organisation par rapport à la dernière période de déclaration.

Indiquez tout ce qui s'applique.

B00302_t1

Grève ou lock-out



Pendant le mois de référence, combien de jours votre entreprise ou organisation a-t-elle été ouverte?

B00324_t1

B00302_t2

Effet des taux de change

B00302_t3

Variations des prix des biens ou services vendus

B00302_t4

Sous-traitance

B00302_t5

Changement organisationnel

B00302_t6

Variation du prix de la main-d'œuvre ou des matières premières

B00302_t7

Désastre naturel



Pendant le mois de référence, combien de jours votre entreprise ou organisation a-t-elle été ouverte?

B00324_t7

B00302_t8

Récession

B00302_t9

Changement dans la gamme des produits

B00302_t10

Entreprise vendue ou ventes d'unités commerciales

B00302_t11

Expansion

B00302_t12

Nouveau contrat ou perte de contrat

B00302_t13

Fermeture des installations



Pendant le mois de référence, combien de jours votre entreprise ou organisation a-t-elle été ouverte?

B00324_t13

B00302_t14

Acquisition d'unités commerciales

B00302_t15

Autre changement ou événement — précisez :

B00302_t16

OU

B00302_t17

Aucun changement ou événement

COPIE POUR INFORMATION
NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

Renseignements généraux

Confidentialité

Vos réponses sont confidentielles.

La loi interdit à Statistique Canada de divulguer tout renseignement recueilli qui permettrait de dévoiler l'identité d'une personne, d'une entreprise ou d'un organisme, à moins d'avoir obtenu son consentement ou d'en être autorisé par la *Loi sur la statistique*. Statistique Canada utilisera les données de cette enquête à des fins statistiques.

Ententes de partage de données

Afin de réduire le fardeau des répondants, Statistique Canada a conclu des ententes de partage de données avec des organismes statistiques provinciaux et territoriaux et d'autres organisations gouvernementales, qui ont accepté de garder les données confidentielles et de les utiliser uniquement à des fins statistiques. Statistique Canada communiquera les données de la présente enquête seulement aux organisations ayant démontré qu'elles avaient besoin de les utiliser.

L'**article 11** de la *Loi sur la statistique* prévoit le partage de données avec des organismes statistiques provinciaux et territoriaux répondant à certaines conditions. Ces organismes doivent posséder l'autorisation légale de recueillir les mêmes données, sur une base obligatoire, et les lois en vigueur doivent contenir essentiellement les mêmes dispositions que la *Loi sur la statistique* en ce qui concerne la confidentialité et les sanctions imposées en cas de divulgation de renseignements confidentiels. Comme ces organismes possèdent l'autorisation légale d'obliger les entreprises à fournir les mêmes données, on ne demande pas le consentement des entreprises et celles-ci ne peuvent s'opposer au partage des données.

Pour la présente enquête, des ententes en vertu de l'**article 11** ont été conclues avec les organismes statistiques provinciaux de Terre-Neuve-et-Labrador, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, du Québec, de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique. Les données partagées seront limitées aux renseignements relatifs aux établissements commerciaux situés dans la province en question.

L'**article 12** de la *Loi sur la statistique* prévoit le partage de données avec des organisations gouvernementales fédérales, provinciales ou territoriales. En vertu de cet article, vous pouvez refuser de partager vos données avec l'une ou l'autre de ces organisations en écrivant une lettre d'objection au statisticien en chef et en la retournant avec le questionnaire rempli. Veuillez préciser les organisations avec lesquelles vous ne voulez pas partager vos données.

Aux fins de la présente enquête, une entente a été conclue en vertu de l'**article 12** avec l'agence statistique de l'Île-du-Prince-Édouard.

Dans le cas des ententes conclues avec des organisations gouvernementales provinciales et territoriales, les données partagées seront limitées aux renseignements relatifs aux établissements commerciaux situés dans la province ou le territoire en question.

Couplages d'enregistrements

Afin d'améliorer la qualité des données tirées de cette enquête et réduire le fardeau de réponse, Statistique Canada pourrait combiner les renseignements recueillis avec ceux provenant d'autres enquêtes ou de sources administratives.

**Merci d'avoir rempli ce questionnaire.
Veuillez garder une copie pour vos dossiers.
Consultez notre site Web à www.statcan.gc.ca**